L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 27 AVRIL 1887

Concert de M. Mark Kaiser.

Depuis son inauguration jamais la Salle Grunewald n'a reçu plus de monde qu'hier, à l'occasion du Concert de M. Mark Kaiser. Pas un siège qui ne fut occupé au rez-de-chaussée ; et le nombre des fauteuils réglementaires ne suffisant plus, on a dû réquisitionner toutes les chaises de l'établissement et les disposer d'abord sur trois ou quatre rangées en avant de la salle. Elles atteignaient, ou à peu près, la rampe elle-même. Cet espace ainsi rempli, restaient encore bien des demandes insatisfaites, et tant bien que mal on a pu y satisfaire, en utilisant le grand couloir qui longe la salle.

Quant à la galerie, on ne s'y serrait pas moins les coudes, et en dehors de toute cette foule assise, de fort nombreux auditeurs debout.

Nous sommes arrivé au Grunewald Hall vers neuf heures moins un quart, et y avons pénétré bravement par la principale entrée, espérant pouvoir encore y trouver un siège. Nous avons dû vite revenir de cette illusion. Un instant nous sommes resté sur l'un des degrés qui mènent au parquet; mais comme, pour demeurer là, il nous eut fallu faire des efforts d'équilibrisme absolument au-dessus de nos forces, nous avons dû bientôt décamper et nous mettre à la recherche d'un point d'une occupation plus facile. Par bonheur nous avons rencontré, dans nos recherches, un ami qui a bien voulu nous venir en aide et nous procurer la chaise tant demandée, tant convoitée, la chaise à prime. Nous l'en remercions vivement, car il nous a procuré le plaisir d'écouter, assis, un fort intéressant concert. Si intéressant, qu'à minuit moins dix minutes, heure à laquelle celui ci finissait, la foule était encore compacte.

Selon notre habitude, nous ne parlerons de l'exécution que dans l'*Abeille* de dimanche. Aujourd'hui notre fort agréable tâche se borne à noter que M. Mark Kaiser a obtenu un succès trois fois flatteur : pour l'artiste, pour le professeur, pour l'homme.

Chacun de ses morceaux a eu pour réponse de longs bravos ; dans les deux derniers particulièrement: *la Fantaisie Militaire* de Léonard, et un caprice sur des motifs de la *Somnambule*, par Mazzini, il s'est fort distingué : l'ensemble de ses Elèves — jeunes filles et jeunes gens — a été chaleureusement applaudi, et enfin le monde accourt là, à pareil moment de l'année, indique la popularité dont il jouit. Avec ses Elèves quelques artistes et amateurs notables le secondaient, et pas un de ceux-là qui n'ait reçu le meilleur accueil.

Notre public, dont le bon goût sait classer le mérite, a voulu aussi faire fête à un artiste sérieux, d'un talent incontesté ; à un professeur qui, montrant l'exemple à côté du précepte, mène supérieurement l'éducation musicale et forme des sujets rapidement, grâce à une affectueuse et intelligente patience. Il fallait voir comme tout ce gentil petit monde était heureux et fier du succès du maître !

M. Kaiser peut marquer d'un caillou blanc cette jolie soirée ; son exécution d'hier prouve qu'il a fait encore un grand pas dans la voie artistique ; et la Classe qu'il a produite devant le public, le pose excellemment comme professeur.

L'ORPHÉON FRANÇAIS.—Les demandes d'invitations pleuvent à l'Orphéon Français, où, pour la grande Fête Champêtre aura lieu, à Milneburg, le dimanche 8 mai. Cette fête champêtre complimentaire sera suivie d'un concert et d'un bal.

Le Comité d'organisation en est ainsi composé : MM. C. T. Chauviere, ex-officio ; A. Anglade, président ; H. P. Sabiero, E. Lubeigt, Aug. Fabre, Aristide Aleiatore, G. Beaufort, P. Marchand.

PIQUE-NIQUE.—L'Association Coopérative et d'Assistance Mutuelle des Laitiers, société nombreuse et d'une excellente composition, célébrera son huitième anniversaire par un Pique-Nique, qui sera donné au Parc Oakland, dimanche prochain, 1er mai.

Un comité a été chargé spécialement d'arrêter un programme de jeux, qui occuperont la journée ; ce programme ne laisse rien à désirer.

On le trouvera à la première page de l'ABEILLE. Les personnes suivantes forment le Comité : MM. P. Dennes, Président ; P. Cazalot, J. Galy, L. Baudéan, P. Boué, C. Abadie, Y. Maunus.

L'organisation générale est confiée au Comité ci-après : MM. J. B Fagot, Président ; P. Puisségur, ex-officio ; D. Bergamini, B. Mayhe, J. Paguac.

Prix du billet 50 cents ; les dames ne se ont admises que sur invitation.

—Ce soir, au Grunewald Hall, représentation de M. John Thompson, ministrel, comique, chanteur, danseur, secondé par une troupe de spécialités.

CENTENAIRE.—La Société Allemande 'Frohsinn' célébrera aujourd'hui le premier centenaire de Johann Ludwig Uhland, né à Tübingen le 26 avril 1787 ; avocat, professeur de littérature, homme politique, dramaturge et surtout poète. Plusieurs de ses poèmes ont été traduits en diverses langues, et Longfellow a traduit en anglais quelques-uns de ses chants populaires.

La célébration de ce jour aura lieu à la Salle des Odd Fellows. La fête sera littéraire et musicale. Elle commencera à huit heures.

LA SUPPRESSION DE LA PRISON DE MAZAS DE PARIS.—Quelque invraisemblable que cela puisse paraître, il est très sérieusement question de demander la désaffection et même la démolition de la maison d'arrêt cellulaire, plus connue sous le nom de prison de Mazas. Non pas assurément que l'on songe à mettre tous les prisonniers en liberté ; mais on estime que cette prison ne répond plus aux besoins de notre temps, le régime cellulaire ayant révélé des inconvénients graves qui ont déjà amené l'abandon partiel de ce mode d'incarcération. En outre, on dit à tort ou à raison que cette prison est malsaine.

Tels sont les bruits qui courent dans les couloirs du conseil municipal, où l'on aura prochainement à s'occuper du projet dont nous parlons, sur la proposition qui en sera faite à cette assemblée par M. Hamel, conseiller du quartier des Quinze-Vingts.

La prison de Mazas est de construction relativement récente ; elle ne date que de 1850. De forme demi-circulaire, elle se compose de six corps de bâtiment rayonnant autour d'une rotonde. On y compte 1,265 cellules. C'est à Mazas, comme on sait, que furent incarcérés en 1851 plusieurs représentants du peuple. M. Thiers, ancien président de la République fut de ce nombre.

DONATIONS. — Par décret rendu en Conseil d'Etat, le supérieur général des lazaristes existant à Paris et la supérieure générale de la congrégation des filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul sont autorisés, chacun en ce qui les concerne, à accepter la libéralité faite par le sieur Charles-Adrien His de Butenval, suivant son testament, et consistant dans la nue-propriété d'une inscription de 210 obligations Bourbonnais, destinées exclusivement à l'entretien, en Orient, des écoles des lazaristes et des sœurs de la charité, et aussi à des secours aux plus vieux et aux plus nécessiteux des prêtres ou des sœurs dont le ministère aura affaibli la santé.

M. l'abbé Roudil vient de faire, au département de la Seine, une donation de 1,500 hectares sur le beau plateau de Médéah, près Alger, pour fonder un domaine et une école d'horticulture, agriculture et viticulture pour les enfants assistés de la Seine.

Simple question :

—Pourriez-vous me dire pourquoi les gens de Mayotte sont toujours à la mamelle ?

—Non, et vous ?

—Parce qu'ils sont toujours en mayottais, pardieune !

CIVILISATION.—Le Japon se civilise de plus en plus.

Le prince Komatsu, qui habite Vienne depuis quelques mois, vient de demander à la cour de Vienne l'autorisation de faire copier les livrées des cochers, piqueurs, laquais et écuyers de la Hofburg.

Cette autorisation a été naturellement accordée, et l'on verra bientôt, à Yeddo, des perruques poudrées et des bas de bois.

En chemin de fer, plusieurs messieurs causent des jeux publics, des martingales et des systèmes.

—Moi, dit un mauvais plaisant, j'ai trouvé un moyen infaillible de faire sauter la banque.

—Ah ! vraiment. Quel est votre système ?

—Un kilo de mélinite.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1887.—Indications—Pour la Louisiane: beau temps; vents généralement du sud ; température presque stationnaire.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Angelo Castraghi à Mlle Agnes White; Estaba à Kessener à Mlle Mathilda Wirth; John J. Winston à Mlle Maggie Jones; Adam Perdet, Jr., à Mlle Elizabeth Wall; John Gaston Lacroix à Mlle H. Chavigny; Andrew S. Thompson à Mlle Henrietta Wink.

Naissances.

Mme Lawrence Schott, une fille;
Mme Paul C. Lassalle, un garçon;
Mme Frank Friers, une fille;
Mme Adam Frank, un garçon;
Mme G. Traschina, une fille;
Mme Henry B. Bradford, un garçon;
Mme Joseph Pascual, un garçon;
Mme Sidney A. Calonge, une fille;
Mme Geo. C. Oliver, une fille.

Décès.

Mary Bock, 8 mois, 66 rue Sorapure;
Caspar W. Lots, 33 ans, 368 rue Locust;
Etienne Woods, 4 mois, 109 rue Roman côté Nord;
Robert Ross, 43 ans, 370 rue Philip;
Lilian M. Friend, 10 mois, 352 rue Canal;
Joseph Bramleb, 76 ans, Asile des Pauvres;
Horatio W. Turner, 35 ans, 489 rue Prytania.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

J. G. H. et G. Maspéro à James Lawton, un terrain dans le 5me district, dans l'Ilet borné par les rues Market, Verret, Jackson et Valfrets, $2250.

Frank Winters et sa femme à Mme Vve William Gallers, deux terrains dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Congrès, Indépendance et Dauphine, $1,500.

Joe Dupont au Mutual Loan and Building Co., un terrain dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Delachaise, Dryades, Foucher et Remparts, $150.

Caroline Drott à Henry Drott, un terrain dans le 6ème district dans l'Ilet borné par les rues Constance, Berlin, Milan et Laurel, $300.

Alfred Wilson à John Heim, deux terrains dans le 3ème district, dans l'Ilet borné par les rues Aubry, Dergenois, Rochablave et St Bernard, $120.

E. Koch et J. B. Schmidt au Pine Wood Distillation Co., six terrains dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Julie, Prieur, Cypress Johnson, $900.

Cour civile de district.

—Nouveaux procès.

E. D. Bettis contre la New-Orleans & Northeastern R. R. Co., procès pour $20,000 de dommages.

Mme Marcelite Sarrazin Vve de J. P. Sarrazin contre la Union National Bank et Mlle Clarinde Vatinel pour $50,000 de dommages.

Eugène Foulon contre ses créanciers, demande de délai. actif $11,092 27; passif $5,925 68.

V. & A. Meyer & Cie, et autres contre la Queen Insurance Co. pour $8802 84.

A. Russo contre E. Morgan pour $335 70.

H. Block contre H. D. Newhauser pour un compte de $175.

Marie A. Chevalley contre Jules J. Michel. Procès en séparation de corps et de biens.

Edward Denis contre Virginia Denis. Procès pour $120.

Le testament de Dr J. B. M. Escouba et celui de Mme Elizabeth Monros sont ouverts.

Juge Voorhiee.

Andrew Weibett contre H. Haller. Le demandeur, qui est mineur, intente ce procès en recouvrement de gages, avec l'assistance d'un tuteur *ad litem* nommé par le juge de la Première Cour.

L'exception à ce procès est que le mineur n'a pas le droit d'intenter un semblable procès et que la décision de la Cour ne sera pas *res judicata* entre les parties.

Le mineur doit être assisté de sa mère, son père étant mort, ou demander l'émancipation, attendu qu'il a atteint l'âge de 18 ans depuis que le procès est en litige.

Lorsqu'un mineur n'a pas de tuteur il reste sous l'autorité de ses père et mère. Les parents peuvent comparaître pour lui devant la cour dans toute espèce de procès civil. Les mineurs ne peuvent poursuivre devant les cours excepté par l'intermédiaire de leurs tuteurs.

Une seule exception est admise en faveur des mineurs de passage dans l'Etat qui se livrent à quelque commerce ou occupation n'ayant pas de parents dans l'Etat.

Après la citation de plusieurs articles de loi venant confirmer ces déclarations, le juge décide de maintenir l'exception.

Le jugement de la cour inférieur est renversé. La pétition du demandeur est rejetée, et les parties condamnées aux frais.

Cour Criminelle de District.

—Section A.—

Sont accusés de violation de la loi du dimanche.—M. Levy, John Wiedke, Wm Woods, John B. Wolfinger, Mme Johanna Bunthy, John Alsina, M. Carriere, Geo. Blumenstein, A. Delmore, G. Dantagno, G. Villermin, C. Ehlers, Jeff. Minard.

De voies de fait—Sam Davis.

W. Reichert, Chas Biggio, Mme Vogelsaenger, J. Williams, accusés d'avoir violé la loi du dimanche, se sont déclarés innocents.

Violation de la loi du dimanche.—Jas. Roach, Michael New, P. N. Beverly, $25.

Isaac Johnson, léger vol, 2 ans de Pénitencier.

James Terrell, violation de la loi du dimanche, ordonnance de non lieu.

Sam Davis, tentative de viol, ordonnance de non lieu.

P. Scealson, violation de la loi du dimanche, caution de $250.

—Section B.—

Accusations.

Eli Dawson, Henry Leonard, Frank Williams, Wm. Reed, C. Murphy et Samuel Davis, vous de fait.

W. H. Ellis et Archie Molère, port d'armes cachées.

A. Molere, coups et blessures.

Joseph Seymour, W. T. Houler, Mme Cassiano, Jacob Levy et C. Lebrturner, accusés d'avoir violé la loi du dimanche, se sont déclarés innocents.

Smith et Weideman, P. Kramer, violation de la loi du dimanche, $25 d'amende chacun.

Johanna Kendall, tentative d'avortement.—Ordonnance de non lieu.

Christina Haleks, léger vol.—Acquittée.

Commissariat des Etats-Unis.—Les Etats-Unis contre Cyrus Canlson et autres—Procès pour mauvais traitement infligés à Berd du steamship Cora.

Cour du recorder Davey.—Frank Pettingill blessures à coup de couteau, cour criminelle $500 de caution.

Emanuel Robertson, vols de fait cour criminelle sous caution de $250.

Geo. Hubbard, vols de fait, cour criminelle sous caution de $250.

Coupable d'homicide.—John et Lizzie Calhoun, accusés du meurtre de Louis Harris, commis le 11 avril 1886, et qui s'était déclarés innocents, se sont reconnus coupables d'homicide.

Autre vol.—Dans la nuit de mardi, des voleurs ont pénétré dans la chapelle de cimetière Campo Santa, encoignure Washington avenue et rue Roman, et ont volé le tronc de la chapelle St. Roch, qui contenait une certaine somme.

A propos du Corsaire.—Voici le texte du rapport des inspecteurs O'Reilly et Youngblood sur leur enquête au sujet du naufrage du "Corsaire" :

Bureau des inspecteurs locaux des bateaux à vapeur.

Nlle Orléans, le 26 avril 1887.

Matt O'Brien, Esq., inspecteur en chef, Nouvelle Orléans, Lne.

Monsieur :—Nous conformant à vos instructions du 18 de ce mois, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport qui est le résultat de notre enquête sur le naufrage du "Corsaire" en date du 14 au matin.

Après une enquête minutieuse de l'affaire nous reconnaissons que le "Corsaire" a quitté l'embarcadère à Alger le 15 au soir à 8 heures 30 environ, ayant à bord officiers et équipage au complet et 22 passagers à destination des terrains de l'Exposition où ils se rendaient à une partie de plaisir. Le bateau est resté là jusqu'après minuit puis a repris le large pour retourner en ville ; le capitaine L. B. McCoy était à la barre.

Au moment de quitter le quai de l'Exposition, un léger brouillard s'élevait sur le fleuve, mais le capitaine pouvait distinguer le rivage de chaque côté du Mississippi ainsi que le Natchez qui était amarré à Alger.

Il s'avança ainsi quelque temps lorsque le brouillard s'épaissit ; il fit aussitôt renverser la vapeur et fonta ainsi longtemps lorsque le brouillard devint moins dense et permit au capitaine de reparter, mais à une vitesse très minime. On distinguait alors les lumières des deux côtés du fleuve et le capitaine active la vitesse lorsque tout à coup il traverse un épais nuage de brouillard, et donne qu'il sonna immédiatement la cloche pour faire arrêter la machine, mais le mécanicien, M. Edward Drum, qui était à ce moment occupé à graisser sa machine, perdit un temps précieux, 10 secondes environ, avant de saisir la soupape, ce qu'il fit cependant aussi promptement que possible, mais le bateau à ce moment même frappa le rivage de sa carène avec une telle force, qu'il glissa sur la rive en pente douce et commença à sombrer.

Il est regrettable que M. Drum ne se soit pas trouvé à portée de la soupape au moment de la sonnerie afin de renverser la vapeur et rejeter le bateau en arrière, mais sa conduite est justifiée par le fait clairement établi par les témoignages, que lorsqu'il descendit à la partie inférieure de sa machine pour la graisser, le temps était clair, et le capitaine McNeely avançait à toute vapeur lorsqu'il a donné dans ce banc de brouillard, comme il s'en élève si soudainement sur le fleuve. C'est alors qu'eut lieu le choc.

Lorsque nous considérons le nombre des dames qui étaient à bord, la soudaineté du choc, l'obscurité, la confusion résultant de cet accident, nous sommes d'avis que le capitaine McNeely et M. Drum, le mécanicien, ont fait tout ce qui était humainement possible pour sauver la vie de leurs passagers et ont fait de grands efforts vu les circonstances.

Dès lors, nous les déchargeons de tout blâme qui pourrait leur être infligé au sujet de ce fatal accident.

Très respectueusement,

E. J. O'REILLY,
W. YOUNGBLOOD,
Inspecteurs locaux.

Coton.—Depuis la grève des screwmen, des membres du nouveau et du vieux Conseil et des ouvriers en général qui maintient le boycott, on s'attendait pour l'hiver prochain à ce que les presses travailleraient indépendamment les unes des autres et à des prix fixés par chacune d'elles.

Il n'en sera rien sans doute car on s'efforce de rassembler de nouveau les membres des diverses associations non pour former un nouveau Conseil mais pour adopter un tarif général devant être soumis à l'approbation des agents et acheteurs afin d'être observé le 1er septembre prochain.

Incendie.—Hier matin, à 1 heure 30, le feu a détruit complètement l'épicerie de M. Edward Savage, à Carollton, à l'encoignure des rues Commerciale et Adams. L'immeuble appartient à Thomas McCormack.

Le stock a été complètement détruit ; il était assuré $1,000 à la compagnie Teutonia. L'immeuble était assuré à la compagnie Hibernia.

Vol.—Hier matin, à 4 heures, le gardien privé Charles Vogt, d'Alger, ayant remarqué à l'embarcadère du ferry du 3ème district, un panier contenant une demie douzaine de poules, a transporté ce panier à la station de police. On a appris que ces volailles avaient été volées à Mme Henry Carsten, encoignure Vallette et Peters.

Disparition.— M. Chollouer, dont nous annonçions dernièrement la disparition, n'a pas encore reparu. On se souvient que M. Chollouer est l'auteur du tableau qui est resté quelque temps exposé au "Sazerac". Or, ce tableau ayant trouvé acquéreur pour une belle somme, M. Chollouer, en possession de son argent, quitta son atelier pour y reparaître il y a environ trois semaines, et disparaître enfin complètement. On craint qu'il ait été assassiné et volé. Sa femme n'a plus entendu parler de lui, et l'on n'a pas la moindre indication qui puisse mettre sur ses traces.

Conseil Municipal.

ADOPTION DE LA PROPOSITION DE MR. RIELING POUR LE CURAGE DES CANAUX—MR. BRENNAN LE HÉROS DE LA SOIRÉE.

Le Conseil se réunit à 8 heures, 22 membres répondent à l'appel et M. Gardiel est appelé à présider la séance en l'absence du Maire.

Le secrétaire donne lecture du Message du Maire ainsi conçu :

Mairie de la Nlle-Orléans,
26 avril, 1887.

Au Conseil de Ville :

Ci-inclus, transmis pour être pris en considération :

Le rapport du trésorier pour la semaine finissant le 23 avril 1887.

Une pétition de Gus. M. Bonner et Durant Du Ponte, pour le percement de la rue Cornelius, de la rue Joseph à l'Avenue Nashville ; de l'Avenue Nashville, de St-Charles à la rue St-Patrick, et de la rue St-Patrick, de la rue Amélie à la rue State, pour les raisons présentées dans la pétition.

Une pétition de Alfred Leblanc, pour l'établissement dans les limites de la ville d'une machine à draguer, dans le but et conditions précisés dans la pétition.

Une pétition de O. F. Vallette, pour réduction de l'assessement sur un moteur Godfrey F. Johnson de $2000, pour les années 1884, 1885 et 1886, cela pour des raisons détaillées dans la pétition.

Une pétition de M. L. Jarvis pour réduction de l'assessment de $1000 à $700 pour l'année 1882, sur une propriété située dans le 6ème district et bornée par les rues Bacchus, Milan et Apollon.

Une pétition de L. F. Copping pour obtenir la réduction de $932 à $32 d'un bill de taxes sur un lot de terre No 1,037, pour les années 1880, 81, 82, 83, 84, 85 et 86.

Une communication de Samuel P. Blanc, relative à la décision de la Cour Suprême dans le procès de l'Etat contre Fernandez.

Une communication demandant au Conseil de prendre des mesures pour le paiement d'une somme de $2,100 devant être affectée à l'établissement d'une nouvelle station de pompes, dans le 14ème ward.

J. V. GUILLOTE,
Maire.

Le secrétaire lit ensuite :

Une communication du contrôleur, contenant l'offre de M. Rieling pour le curage et l'endiguement de tous les canaux de drainage de la ville.

M. Ryan demande l'adoption de cette offre.

M. Maunsell propose de renvoyer la décision.

M. Lord dit que les canaux n'ont pas été curés depuis dix-sept ans, et qu'à moins de commencer les travaux immédiatement, il faudrait les renvoyer à l'année prochaine.

M. Patorson s'oppose à cette mesure, déclarant que, à cette époque de l'année, le Bureau de Santé s'opposerait à l'accomplissement des travaux.

M. Hubner déclare que comme membre du comité de Salubrité publique le Bureau de Santé s'arrêtera pas les travaux jusqu'au 1er juin et que de la présente date à cette date du 1er juin on pouvait avancer considérablement les travaux.

M. Moon est du même avis, mais il faudrait pour atteindre ce but, employer un nombre suffisant d'ouvriers.

M. Farrel dit que le Conseil ne peut accepter les propositions sur simple motion, attendu qu'il n'existe aucune spécification qui l'y autorise. La ville ne peut sur simple motion s'engager à payer les $30,000 ou $10,000 qui devront être consacrés à ces travaux.

M. Ryan prétend qu'il existe un précédent autorisant le conseil à accepter des offres sur une simple motion.

M. Maunsell fait observer que le conseil eut-il agi ainsi maintes et maintes fois, il n'en était pas moins dans son tort.

Président ce de M. Kilpatrick.

M. Ryan déclare qu'une caution devait être déposée et que M. Cronan avait négligé de se conformer à cette clause.

M. Gardiel dit que la caution de $20,000 était demandée simplement dans le but de garantir la parfaite exécution des travaux. Il demande la lecture de l'offre de M. Cronan, affirmant qu'elle est moins élevée que celle de Rieling (R. J. Gounoilly.)

Les deux offres sont lues et celle de M. Rieling est reconnue inférieure.

Celui-ci demande que le paiement soit effectué sur le fond de réserve de 1882 87.

M. Farrell s'oppose à l'adoption de cette offre et demande que l'affaire soit référée au comité.

Une longue discussion s'engage pour savoir si la majorité de 16 membres est nécessaire à l'adoption ou au rejet de la motion de M. Farrell.

Le président prétend que 16 voix sont nécessaires.

Une longue discussion s'ensuit, au cours de laquelle M. Farrell déclare qu'il resterait jusqu'au jour si cela était nécessaire pour démontrer que les 16 voix sont nécessaires.

M. Kilpatrick demande à M. Lord d'occuper le fauteuil, et il déclare que la motion ne peut être adoptée que par un simple vote d'assis et levés, mais pas par une majorité de 16 voix.

Tous les membres s'efforcent alors, ne pouvant obtenir à plusieurs reprises du président l'autorisation de prendre la parole, de démontrer en criant à qui mieux mieux qu'ils ont raison, mais aucun d'eux n'est capable d'entendre ce qui se dit et ce tumulte indescriptible ou plutôt dont la description serait indécente, dure quelques minutes. M. Maunsell propose d'ajourner. Pendant ce temps M. Brennan s'efforce de se faire entendre du président pour obtenir la parole et crie à tue-tête : M. le Président, M. le Président, M. le Président....

Allocution Papale—Mgr Rampolle.

Rome, 26 avril—L'allocution Papale qui a été soumise hier au Conseil des Cardinaux, sera prononcée au prochain Consistoire.

Sa Sainteté dans son allocution fait allusion à la paix qui a été conclue avec la Prusse, aux changements survenus dans la hiérarchie de l'Inde.

Il a été finalement décidé que Mgr Rampollo recevrait la nomination de secrétaire papal.

Le gouvernement français.

Vienne, 26 avril—On rapporte que la France et l'Allemagne ne peuvent pas s'entendre au sujet de l'incident Schnabele. Le gouvernement français proposera de soumettre l'affaire à l'arbitrage du roi des Belges.

Assemblée de mouniers.

Dublin, 26 avril—A une assemblée de meuniers des résolutions ont été adoptées en faveur d'un droit d'une couronne par sac de farine importée.

L'expédition Stanley.

Bruxelles, 26 avril—Des nouvelles de l'expédition envoyée au secours de Emin Bey ont été reçues de Matuda, sur la rivière Congo ; ces nouvelles sont en date du 25 mars. D'après celles-ci il appert que le steamer Marida, qui est parti de Zanzibar ayant à bord l'expédition Stanley, n'a pas pu remonter le Congo jusqu'à Matuda.

Il a fallu débarquer les hommes de l'expédition à la pointe Banana, et le 18 mars, celle-ci s'est embarquée de nouveau à bord d'un bateau appartenant à l'Association Internationale qui l'attendait. Le jour suivant on est arrivé à Borna, siège de l'administration générale du gouvernement de l'Etat libre du Congo.

M. Stanley avait confiance dans la réussite et espérait pouvoir porter un secours sérieux à Emin Bey vers le mois de juin. L'Association du Congo a pris les dispositions nécessaires pour ravitailler l'expédition de Matida à Leopoldville. M. Stanley espérait arriver assez vite pour surprendre les ennemis d'Emin Bey.

L'expédition a quitté Boma le 21 mars et est arrivée à Matida le 22. Tout le monde a été obligé de débarquer, la rivière n'étant pas navigable en cet endroit jusqu'à Leopoldville, à cause des Chûtes Livingstone.

L'expédition devait se rendre à pied jusqu'à Leopoldville ; elle pensait atteindre ce point vers le 16 avril et ensuite s'embarquer sur quatre steamers appartenant à l'Etat du Congo.

On a reçu l'ordre, aux stations française et anglaise, situées dans la partie supérieure du Congo, de mettre deux steamers au service de M. Stanley.

La nomination de Tippoo Tab, dont l'influence est très grande, aux fonctions de gouverneur de Stanley Falls, est considérée par l'expédition comme un un coup de maître de M. Stanley.

Conspiration Zaukofiste.

Sofia, 26 avril.—Une nouvelle conspiration Zaukofiste en faveur de la Russie a été découverte ici. Plusieurs officiers de l'armée bulgare ont été arrêtés pour avoir participé à ce nouveau mouvement.

Le général Boulanger—Il de Giers.

St. Pétersbourg, 26 avril—Le gouvernement a empêché les admirateurs du général Boulanger de lui envoyer une épée d'honneur, en donnant pour raison qu'un tel acte pourrait créer une impression erronée relativement à la politique étrangère de la Russie.

M. de Giers, ministre des affaires étrangères, conserva son portefeuille.

Réception au Corps Diplomatique—Le Comte Kalnoky

Vienne, 26 avril—A la réception qui sera donnée ce soir par l'empereur au corps diplomatique, l'ordre de la Toison d'Or sera remis au comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères en Autriche.

Le Dr Parker.

Londres, 26 avril—Le Dr Parker, du "City Temple", a reçu un grand nombre de lettres lui demandant avec insistance de ne pas aller à Brooklyn en juin, pour diriger un service commémoratif en l'honneur de feu Henry Ward Beecher. On craint pour lui les chaleurs excessives à cette époque de l'année. Le Dr Parker a consenti à ajourner sa visite à Brooklyn jusqu'en octobre.

Banque Impériale d'Allemagne.

Berlin, 26 avril—L'état de la Banque Impériale d'Allemagne indique une augmentation sur les espèces de 14,820,000 marcs.

WASHINGTON.

Les archives de la Rébellion.

Washington, 26 avril—On rapporte que le Lieut. Col. Lahalle a refusé de succéder au Lieut. Col. Scott, décédé, qui avait chargé de la publication des archives de la Rébellion. On croit que l'adjudant général Vincent recevra, selon toute probabilité, cette nomination.

Dévoilement de la statue de John C. Calhoun, l'éminent homme d'Etat.

Charleston, S. C., 26 avril—Le statue de John C. Calhoun, l'éminent homme d'Etat, a été dévoilée en cette ville, aujourd'hui, devant une foule considérable, par six enfants dont les noms suivent : Julia Calhoun, arrière petite fille de John C. Calhoun, Wm Lee des Calhoun, R. Putnam Calhoun, J., arrière petit fils du défunt. Ce dernier est l'arrière petit neveu du général Putnam ; Sadie Anerum, arrière petite nièce de l'homme d'Etat, Florida Calhoun Pichins et Floride Payne Johnson. La prière a été dite par le Rév. Dr. C. C. Pinckney, qui a été présenté à l'assemblée par le maire Courtnay Bryant. Le secrétaire Lamar a prononcé un discours qui a duré deux heures. Il a été fréquemment interrompu par les applaudissements. Il regne ici un grand enthousiasme ici au sujet de cet événement.

Faux bruits au sujet du choléra.

New York, 26 avril—M. James A. Scrymser, président du Mexican Telegraph Co., a envoyé la dépêche suivante pour être insérée dans les journaux de New York :

Mexico, via Galveston, 26 avril.

James A. Scrymser, président, etc., New York :

M. Romero Rubio, secrétaire de l'intérieur, nie que le choléra ait fait son apparition sur le territoire de la République. Il reçoit des avis quotidiens des Etats de la Sonore et Sinaloa, et rien n'indique que le choléra soit à Guaymas ou à Mazatlan.

SEBASTIAN CAMACHO,
Directeur de la monnaie.

Elections.

Nogales, T. Arizona, 26 avril—Une élection d'officiers d'Etat a eu lieu hier dans la Sonore, Mexique. Le col. Lorenzo Torres a été du gouvernement par une forte majorité et Raymon Corral, lieutenant-gouverneur.

Explosion.

New York, 26 avril—Une dépêche spéciale de Harper's Ferry, Ouest Va., rapporte :

"Dimanche après-midi, quelques personnes se sont rendues sur les hauteurs Bolivar pour faire un pique-nique. Elles ont trouvé une vieille bombe, relique de la guerre. Elle l'ont portée à la résidence du maire Cockrell, et plusieurs jeunes gens commencèrent à en frapper les parois avec des pierres, pendant que des curieux regardaient avec curiosité ce que contenait la bombe.

"Soudain une terrible explosion eut lieu et la population étonnée regarda dans la direction des collines. Six des personnes qui se trouvaient autour de la bombe avaient été blessées.

"La liste de ceux-ci est comme suit : James Frank, les mains affreusement brûlées; Edward Palos, la jone fracturée, le crâne fracturé et la jambe brisée, William Turner, le pied enlevé; Agnès Willis, âgée de quatorze ans, la jambe droite coupée au dessous du genou; George Willis, âgé de six ans, la jambe coupée; Thomas Willis, le visage horriblement brûlé.

"On n'a pas d'espoir de sauver Agnès Willis et Edward Palos."

Bruit démenti.

San Francisco, 26 avril—Une dépêche reçue de Guaymas, Mexique, en cette ville, par le journal Bulletin, annonce : Tous les rapports relativement à l'existence du choléra à Mazatlan et Guaymas sont entièrement dénués de fondement et absurdes. Cas porte n'ont jamais joui d'une aussi grande salubrité.

Funérailles de M. Alexander Mitchell.

Milwaukee, Wis., 26 avril—Les obsèques de M. Alexander Mitchell ont eu lieu aujourd'hui à l'église St-James.

Jamais on n'a vu à Milwaukee autant de monde à des funérailles.

Le matin de bonne heure la dépouille mortelle a été portée à l'église St James par six de ses anciens et fidèles serviteurs. Une couronne en fleurs de toute la longueur du cercueil avait été posée sur celui-ci. Autour de cercueil tout un monceau de fleurs.

M. James G. Blaine.

Chicago, 25 avril — M. Emmons Blaine dit que la santé de son père, M. James G. Blaine, s'est beaucoup améliorée depuis son arrivée ici. Il a pu partir avec sa famille aujourd'hui, par le train de 3:15 p. m. du Michigan Central.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 26 avril—Le trois pour cent était coté à 70 francs 50 centimes à la fermeture ; ce qui est une baisse de 65 centimes depuis hier.

Conseil du Cabinet français—L'incident Schnabele

Paris, 26 avril.—Un conseil de Cabinet a été tenu aujourd'hui, pour discuter l'affaire Schnabele.

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a lu une longue dépêche de M. Herbette, ambassadeur français à Berlin, relatant une entrevue qu'il a eue avec le comte Herbert de Bismarck, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, au sujet de l'arrestation de M. Schnabele.

En conséquence de cette entrevue, le Cabinet a télégraphié de nouvelles instructions à M. Herbette.

L'Empereur François Joseph.

Vienne, 26 avril—L'empereur François Joseph a écrit une lettre à l'archiduc Albreight, le félicitant sur le 60ème anniversaire de son entrée dans l'armée.

Un grand nombre de fêtes et de réceptions ont été organisées pour cette occasion.

Une grande revue a eu lieu aujourd'hui.

NOUVELLES EUROPEENNES.

L'incident Schnabele.

Londres, 26 avril—Le rapport du Bureau de la guerre allemand qui recommande la construction d'un second chemin de fer militaire, aboutissant à la frontière française, a été approuvé par le gouvernement. On a donné l'ordre hier soir de commencer les travaux immédiatement et de les poursuivre sans relâche. On s'est décidé à construire un autre chemin de fer militaire autour du territoire Suris.

Le comité d'enquête allemand, relativement à l'arrestation de M. Schnabele, a fait hier un autre rapport qui déclare, 1. Que l'arrestation de Schnabele a été opérée sur le territoire allemand ; 2. Que l'arrestation a été faite légalement ; et 3. Que les délits ont été commis à Reichsland.

Ces conclusions ont été soumises au gouvernement français.

La discussion relativement à la lettre attribuée à M. Parnell devient de plus en plus acrbe.

Le Times dit que la question de l'authenticité de la lettre a été examinée minutieusement et que le résultat prouve qu'elle portait la signature de M. Parnell. Ce dernier est dénoncé par la dite feuille comme un apôtre des dynamiteurs de l'Amérique.

Les amis de M. Parnell demandent à l'opinion publique de ne pas se prononcer avant d'avoir entendu toute la version de leur chef.

Beaucoup de libéraux éprouvent une grande inquiétude, par suite de l'attitude des parnellistes, et déclarent qu'il sera de toute impossibilité d'agir d'un commun accord avec les membres irlandais, moins que M. Parnell ne prouve son innocence d'une manière concluante.

Une dépêche spéciale de St. Pétersbourg annonce que la Presse russe ne croit pas que la conférence sur la délimitation de la frontière afghane puisse arriver à une solution satisfaisante.

Les commissaires russes réclament toutes les terres fertiles de Khoja Saleh.

L'Angleterre propose de substituer à cette région importante le territoire attenant au district Maruchek, occupé récemment par les russes.

M. Vambery, le célèbre explorateur asiatique, écrit une lettre au Times, dans laquelle il dénonce les prétentions de la Russie sur Kilif. Il démontre que Kilif fait autant partie de l'Afghanistan que St. Pétersbourg fait partie de la Russie, et que les droits de l'Emir de contrôler cette partie de ses domaines n'ont jamais été discutés. Si l'on abandonne Kilif à la Russie, tout l'Afghanistan, ainsi que l'Asie Centrale jusqu'aux frontières de Hude, pourraient être de même livrés à cette puissance.

Le nouvel emprunt Russe.

St. Pétersbourg, 26 avril—La souscription pour le nouvel emprunt s'élève à dix fois plus que le montant demandé.

Le récent attentat à la vie du Czar.

St-Pétersbourg, 26 avril—Le procès de neuf étudiants et de trois femmes, accusé, de complicité dans le récent attentat à la vie du Czar, commencera demain à huis clos.

Même les parents des accusés seront exclus de la cour.

On rapporte que les accusés ont fait des aveux et ont déclaré que le Czar aurait été tué, le